

Les fruits tropicaux et subtropicaux sur le marché français en 1984.

R. NAVILLE*

En 1984, les fruits tropicaux et subtropicaux marquent, sur le marché français, une progression des tonnages importés avec 1 709 270 tonnes contre 1 614 381 tonnes l'année précédente.

Les importations bananières françaises ont quasiment stagné avec 442 906 tonnes contre 440 899 tonnes en 1983. Le haut niveau d'importation des années antérieures n'a pas été recouvert. Pour l'ananas, en revanche, on enregistre une très nette augmentation des tonnages avec 51 951 tonnes contre 37 460 tonnes l'an dernier ; l'avocat a marqué un palier alors que la mangue continue à progresser mais pour de plus faibles volumes importés. L'amorce d'augmentation du marché de la papaye se confirme encore cette année.

Pour les agrumes, sur l'année civile de 1984 alors que les importations d'oranges, de clémentines, de tangerines, tangelos et limes, ont sensiblement évolué, il apparaît que pour les autres agrumes (Monreals et Satsumas, mandarines et Wilkings, citrons et pomelos) les quantités reçues en France sont soit étalées ou régressives par rapport à 1983.

Les éléments statistiques d'importations pour les deux dernières années civiles sont repris dans le tableau ci-après :

(en tonnes)	1983	1984
bananes	440 899	442 906
ananas	37 460	51 951
avocats	50 803	51 974
mangues	4 096	4 427
mangoustans et goyaves	272	87
papayes	236	274
limes	1 657	2 000
oranges	559 767	614 082
monreals et satsumas	12 584	7 477
mandarines et wilkings	11 765	8 043
clémentines	237 934	273 349
tangerines	4 496	6 758
citrons	120 660	119 939
pomélos	128 541	121 530
autres agrumes	4 868	4 473

BANANES

La reconquête espérée du marché de la banane en France a apparemment beaucoup de difficultés à se réaliser.

Les importations de 1984 sont très proches de 1983 où l'on enregistrait les résultats les plus faibles sur la dernière décade.

Cette situation résulte des mêmes facteurs que l'an dernier à savoir : des conditions climatiques difficiles dans les lieux de production d'où des volumes produits au cours de l'année ne répondant pas exactement à l'évolution connue des besoins saisonniers du marché, de la hausse des prix, de la hausse du cours mondial basé sur l'US dollar, des déficiences qualitatives des origines traditionnelles du marché à certains moments de l'année.

Il faut cependant noter l'augmentation des apports des pays de la zone franc (410 000 tonnes contre 371 000 tonnes en 1983) due à la progression de la fourniture de la Guadeloupe, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, la Martinique ayant conservé son niveau qui la place au premier rang des fournisseurs de cette zone.

De ce fait, les pays tiers ont fourni 33 236 tonnes contre 69 644 tonnes en 1983, soit une diminution de plus de la moitié. Les origines restent les mêmes avec le Costa Rica et la Colombie qui participent pour 32 et 29 p. 100 dans le tonnage global «pays tiers» suivis du Honduras 14 p. 100 ; Panama, le Guatemala et l'Equateur pour des tonnages très voisins approchent les 7 p. 100. Une nouvelle provenance est apparue sur notre marché : il s'agit d'Israël pour un petit tonnage (144 tonnes).

Comme l'an dernier, les problèmes qualitatifs sont venus encore influencer le marché surtout dans les périodes moins actives de la commercialisation au grand mécontentement de la mûrisserie ; ces baisses de qualité ont concerné chaque origine de la zone franc à tour de rôle, et se sont souvent traduites par des réalisations au-dessous des prix de la grille.

Les prix moyens de gros sur Rungis ont atteint leur

* - IRFA-CIRAD - 6, rue du Général Clergerie - 75116 PARIS

maximum en mars avec 6,30 F/kg et leur minimum à 4,60 F/kg en début et fin d'année.

Les cours moyens minima ont été réalisés sur les bananes d'Afrique alors que le maximum concernait les pays tiers d'Amérique centrale. Pour ces dernières origines on note un écart de prix sensiblement plus élevé par rapport aux Antilles et à fortiori à l'Afrique, que sur l'an dernier.

ANANAS

En 1984, on assiste à une progression notable des importations d'ananas frais avec 51 950 tonnes contre 37 460 tonnes en 1983.

Cette situation est essentiellement due aux quantités livrées par la Côte d'Ivoire avec toutefois une augmentation de celles du Cameroun également.

Les disponibilités en ananas, en Côte d'Ivoire, du fait de la fermeture de conserveries, ont été beaucoup plus importantes et ont été orientées vers le commerce du fruit frais ; c'est une des raisons de cette évolution soudaine (plus 34,7 p. 100 sur la fourniture ivoirienne de 1983).

Les structures commerciales du commerce d'exportation se sont modifiées en cours d'exercice et on a assisté également à la mise en place de la conteneurisation pour l'ananas frais qui donne de bons résultats mais qui a ses limites quant aux volumes. On peut estimer à 12 000 tonnes les quantités conteneurisées en 1984.

Ces fruits arrivant par conteneurs autonomes obtiennent des prix supérieurs à ceux acheminés par voie maritime traditionnelle mais inférieurs à l'ananas avion, les frais d'approche étant différents. Les ananas conteneurisés se personnalisent par une étiquette sur l'emballage spécifiant ce mode de transport et au plan commercial représente un avantage sur le pool pour l'importateur qui est assuré d'une marque.

Les tonnages « avion » ont été déficitaires sur l'année 1983 par manque de fret particulièrement en fin d'année. Ils représenteraient environ 12 000 tonnes.

Les cours moyens de gros sur Rungis concernent surtout l'ananas avion tant pour la Côte d'Ivoire que le Cameroun, les écarts de prix entre ces deux origines ont été plus marqués à Pâques que devant la période de Noël, il en a été de même pour l'ananas conteneurisé. Les cours moyens extrêmes ont été de 8 F/kg à 13 F/kg pour l'avion et de 6 à 9 F/kg pour le bateau et les conteneurs.

AVOCATS

L'année 1984 n'a pas connu les progressions antérieures enregistrées puisque les importations n'ont atteint que 51 974 tonnes contre 50 803 tonnes en 1983.

Les grands fournisseurs du marché français : Israël et l'Afrique du Sud ont livré des quantités en baisse sur 1983, alors que les tonnages de la Martinique, des Etats Unis et

d'Espagne ont sensiblement augmenté, compensant légèrement les volumes déficitaires des deux principales origines.

Israël continue à programmer des exportations en hausse sur l'Europe et son dernier objectif pour 1985 est de 67 000 tonnes ; la France participerait pour 42 000 tonnes. Rappelons que les importations de cette origine ont été en 1984 de 31 712 tonnes mais il reste en effet certains secteurs à prospecter pour améliorer les niveaux de consommation qu'Agrexco situe dans l'Est, le Sud-Ouest et la Normandie.

L'Afrique du Sud a connu des conditions climatiques difficiles qui expliquent en partie la baisse des importations sur la France.

En revanche, les Etats-Unis ont plus que doublé leur tonnage sur notre marché ; la Martinique : plus 85 p. 100, et l'Espagne : plus 37 p. 100.

Si les cours moyens sur Rungis ont été un peu supérieurs à l'an dernier pour certaines origines comme la Californie, ils se sont maintenus pour l'Afrique du Sud ; la Martinique a abordé la campagne avec des fruits de bonne qualité à des cours plus élevés que l'an dernier mais en septembre il y a eu une chute rapide des prix. Les cotations moyennes pour l'Espagne ont été un peu supérieures à celles d'Israël pour la fin de campagne 1983-84 alors qu'on constate la situation inverse pour le début de campagne 1984-85 (novembre-décembre).

MANGUES

Les importations de mangues en France continuent à augmenter avec 4 427 tonnes contre 4 096 tonnes en 1983.

La part des pays francophones d'Afrique de l'Ouest reste prépondérante puisqu'elle représente encore en 1983, 54 p. 100 des volumes globaux annuels. Ces producteurs livrent donc plus de la moitié des importations annuelles sur trois mois de l'année. L'autre moitié est fournie par plus d'une quinzaine de pays dont les plus importants sont le Mexique, le Brésil, le Pérou et l'Afrique du Sud par ordre décroissant d'importance.

Le Burkina est le leader de cette zone avec 1 087 tonnes et une progression de 22 p. 100 sur l'année précédente, la Côte d'Ivoire a augmenté aussi ses tonnages alors qu'on enregistre une diminution de ceux du Mali, de la Guinée et du Sénégal.

La mangue de l'Afrique de l'Ouest reste toujours la variété 'Amélie' qui est un peu dévaluée par rapport aux variétés colorées des autres origines.

C'est un fruit qui est de plus en plus apprécié sur le marché français mais il est surtout consommé sur Paris et sa couronne, il y a vraisemblablement de très nombreux secteurs à prospecter en France.

Les cours présentent de grandes variations suivant les origines qui s'expliquent partiellement par les coûts d'appro-

che qui représentent des écarts importants, par les variétés livrées, par l'importance de l'offre. C'est encore un marché relativement étroit très sensible au tonnage livré.

Les cours les plus bas sont enregistrés par les pays d'Afrique francophone quelle que soit l'origine alors que les cours maximums concernent la mangue du Pérou, du Brésil, du Mexique, d'Israël mais, rappelons-le, il faut toutefois considérer les tonnages de chacune de ces provenances comparés à ceux des pays d'Afrique francophone.

Les cours moyens sortie import se sont tenus dans la fourchette suivante de 7 à 27 F.

MANGOUSTANS ET GOYAVES

Ces deux fruits toutefois peu connus viennent compléter la gamme des fruits tropicaux et font l'objet d'importations sporadiques. Les tonnages globaux de 1984 ont sensiblement chuté par rapport à 1983 (87 tonnes contre 272 tonnes) mais cette régression est due à l'Espagne avec à peine 1 tonne contre 176 tonnes l'an dernier. Or, l'an dernier ces 176 tonnes devaient concerner plus l'anone que le mangoustan et la goyave. En revanche les importations de goyaves du Brésil ont progressé.

PAPAYES

On enregistre encore en 1984 une petite évolution des tonnages de papayes livrés au marché français mais la commercialisation de ce fruit a beaucoup de difficultés à prendre son essor. La papaye est encore trop méconnue et des efforts promotionnels sont à faire ; il existe pourtant une production potentielle dans le monde permettant de faire progresser ce marché et à l'exemple du Brésil, les autres producteurs doivent être capables de livrer un produit qui réponde aux exigences de la consommation.

Les importations se sont élevées à 274 tonnes dont 217 tonnes ont été fournies par le Brésil. La Côte d'Ivoire avec 44 tonnes semble s'intéresser à nouveau à ce commerce.

Les cotations moyennes sortie import ont été de 18,50 à 26 F/kg pour le Brésil alors que la Côte d'Ivoire s'est vendue sur cette même place de 14 à 21,50 F/kg.

AGRUMES

Rappelons que pour le type de produits que sont les agrumes, il est préférable pour avoir une meilleure physiologie du marché d'examiner les données de campagne, mais dans le cadre de cet article où l'on recherche l'importance globale annuelle d'un ensemble de fruits, nous traitons celles de l'année civile qui fait interférer la fin d'une campagne et le début de la suivante. Toutefois les comparaisons tiennent compte à chaque fois de cet état de fait.

L'ensemble des importations tous agrumes confondus a été de 1 155 651 tonnes en 1984 contre 1 080 615 ton-

nes représentant une progression de près de 7 p. 100 sur 1983.

La situation pour chacun des agrumes a été la suivante :

Oranges.

L'année 1984 avec 614 082 tonnes importées donne des résultats supérieurs de 9,7 p. 100 sur l'année précédente.

Les progressions les plus notables ont été enregistrées pour les origines suivantes : Espagne, Italie, Tunisie, alors que le Maroc a livré moins de tonnage que l'an dernier.

La Navel domine toujours le marché pour plus de la moitié des tonnages livrés. Il est à noter l'importance croissante de la Naveline d'Espagne. L'Italie avec ses oranges sanguines Moro et Tarocco voit ses livraisons augmenter de 25 p. 100 en 1984, de même la récolte importante de la Maltaise de Tunisie s'est répercutée sur les importations françaises de cette origine.

Les tonnages d'Israël ont sensiblement diminué sur l'an dernier (12 519 tonnes en 1984 contre 27 882 tonnes en 1983). Il y a eu un très net recul de la Jaffa Late compensé par un développement spectaculaire des importations de Valencia Late d'Espagne qui se sont poursuivies durant tout l'été.

L'offre de l'hémisphère sud a été déficitaire en 1984 sur l'an dernier. On note une diminution des tonnages d'Afrique du Sud, d'Argentine, qui sont les deux grands fournisseurs du marché français appartenant à cet hémisphère. Les régressions enregistrées représentent respectivement : 27,9 p. 100 et 15,5 p. 100, ce qui est important. La campagne s'est terminée très rapidement.

Les cours moyens sur Rungis ont été sensiblement en baisse sur la fin de campagne 1983-84 (janvier à juin) par rapport à 1982-83 alors que les réalisations, durant les mois d'été et au début de la campagne 1984-85 par rapport à 1982-83 ont progressé sur l'an dernier.

Monréals et Satsumas.

Les importations françaises de ces agrumes continuent à s'effondrer d'année en année, fortement concurrencées par la clémentine.

En 1984, il a été livré à la France 7 477 tonnes contre 12 584 tonnes en 1983. L'Espagne reste presque la seule origine, et la chute des tonnages est essentiellement due à sa fourniture, la demande étant de moins en moins active.

Il n'y a pas eu de cotations sur Rungis.

Mandarines et Wilkings.

Pour cette rubrique également on enregistre une chute des quantités importées en 1984 qui est accusée un peu plus chaque année : 8 043 tonnes en 1984 contre 11 765 tonnes en 1983 et 15 607 tonnes en 1982. Les grandes

origines sont l'Espagne, Israël et l'Italie.

Les cotations moyennes sur Rungis sont en régression sur l'an dernier 2,80 à 5,60 F/kg en 1983 contre 2,75 à 3,50 F/kg en 1984.

Clémentines.

Si, pour certains petits agrumes, il existe une situation régressive : Monreals et Satsumas, mandarines et Wilkings et pour d'autres une évolution hésitante comme : les Mineolas, les Tangors et les Topaz, en revanche l'approvisionnement en clémentines est en nette progression avec 273 349 tonnes reçues en 1984 contre 237 923 tonnes l'année précédente. C'est le fait uniquement de l'Espagne qui régit cette situation, le Maroc, second fournisseur ayant livré des tonnages sensiblement égaux.

La Corse a livré en 1984/85, quelques 23 000 tonnes, de qualité concurrentielle.

Les cours sur Rungis ont été pour janvier et février inférieurs à l'an dernier entrant dans une fourchette de 2,80 à 6 F/kg suivant les origines, les calibres, alors qu'au début de la campagne 1984-85 la réalisation a été supérieure à l'an dernier, les minima enregistrés étaient de 3,60 F/kg et les maxima 9,60 à 10 F/kg dans la première semaine de novembre.

Tangerines.

Comme il a été évoqué précédemment, la situation des tangerines qui concerne surtout les tangors et les tangelos, est hésitante bien qu'évolutive. Elle subit pour une partie de la campagne la concurrence de la clémentine.

C'est Israël qui tient le marché français avec 86 p. 100 de l'approvisionnement total. Une diminution notable des volumes livrés par les Etats-Unis a été enregistrée en 1984 (557 tonnes contre 1 169 tonnes en 1983).

Les prix moyens réalisés sur Rungis ont été de 5,50 à 7 F/kg pour le Mineola d'Israël, 7,50 à 7,80 F/kg pour celui des Etats-Unis et de 5,20 F/kg pour la Temple du Maroc.

Citrons.

Le niveau du marché français du citron n'a pas évolué en 1984 puisqu'il a été importé 119 939 tonnes contre 120 660 tonnes en 1983.

Pourtant le citron espagnol est de plus en plus présent sur notre marché pour des tonnages encore croissants (plus 14 p. 100 sur 1983) mais les autres principaux fournisseurs ont livré des volumes plus faibles que l'an dernier : Etats-Unis, Israël, Italie, Turquie et Chypre pour l'hémisphère nord et Argentine et Uruguay pour l'hémisphère sud.

L'Espagne, en 1984, a fourni 94 p. 100 des citrons

importés, viennent très loin derrière l'Argentine et les Etats-Unis pour 1,4 et 1,2 p. 100 respectivement.

La consommation du citron plafonne depuis plusieurs années et la liste des fournisseurs est peu mobile.

Les cours moyens sur Rungis ont été beaucoup plus réguliers qu'en 1983, ils se sont situés entre 2,75 et 6 F/kg suivant les provenances, le citron d'Argentine en calibre 1, ayant tenu les hauts prix. En 1983, une flambée des prix avait eu lieu l'été où l'on enregistrait des réalisations moyennes à plus de 10 F/kg résultant d'une forte demande et d'une offre relativement restreinte.

Pomelos.

Comme pour le citron, on constate une stagnation de la situation des importations due vraisemblablement à une régression de pomelo blanc au bénéfice des pomelos rose et rouge.

Les importations de 1984 sont de 121 530 tonnes contre 128 541 tonnes l'an passé. Les principales origines sont par ordre décroissant d'importance les Etats-Unis, Israël, l'Argentine, Chypre, l'Afrique du Sud.

La physionomie de l'approvisionnement par rapport à l'année précédente montre certains changements :

- une progression des tonnages d'Argentine, d'Afrique du Sud, de Chypre et de Turquie.
- une diminution très sensible des quantités livrées par les Etats-Unis.
- une stagnation des importations ayant pour origine Israël.

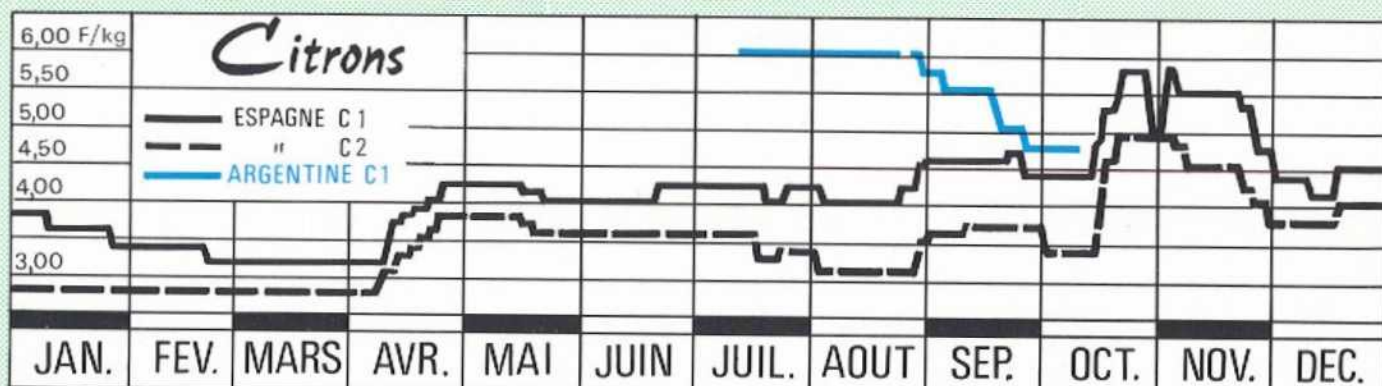
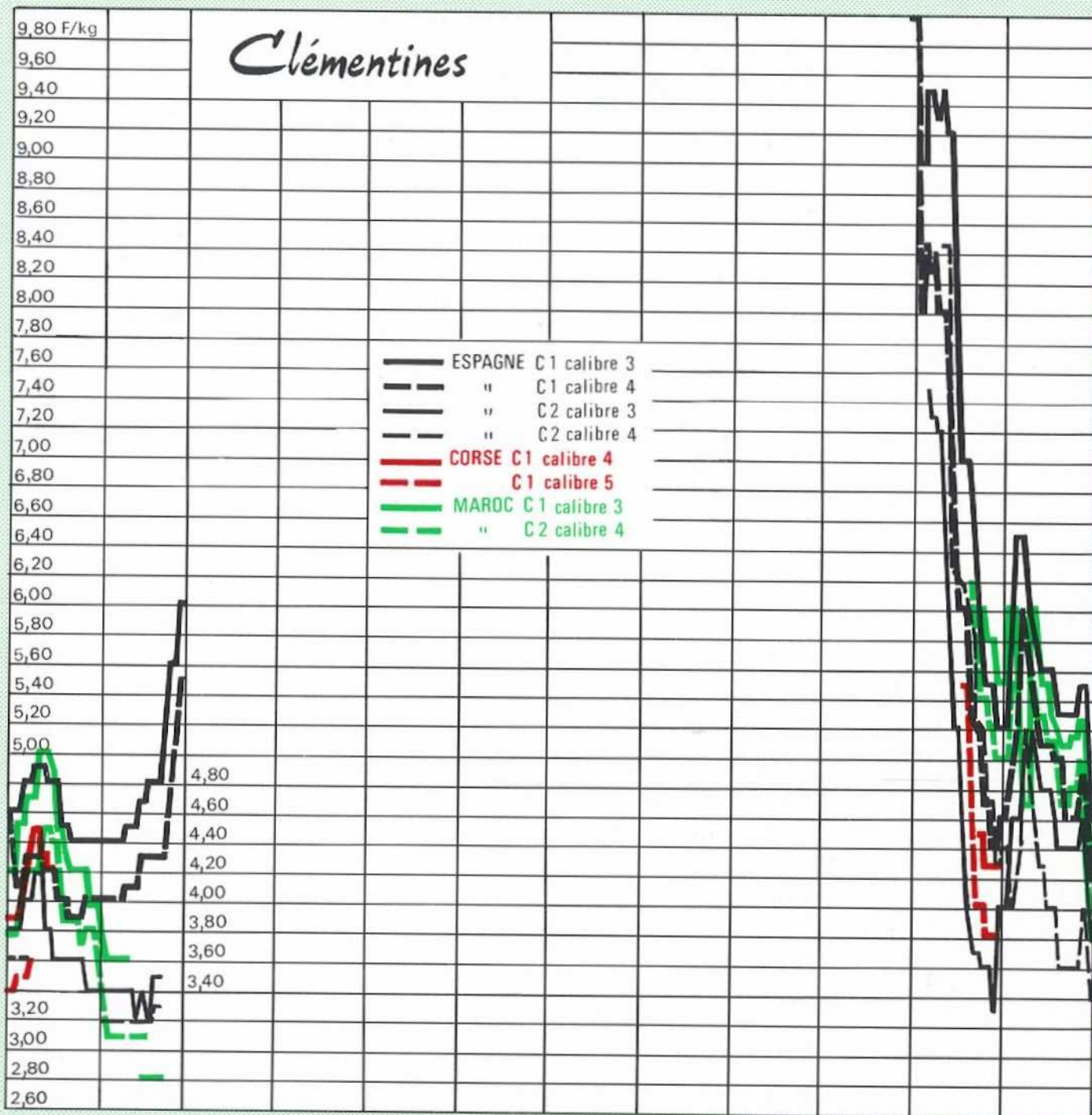
Le premier fournisseur de pomelo reste les Etats-Unis qui représentent une part très importante des variétés colorées importées, puisque les volumes de cette origine étaient de 34,6 p. 100 en 1984. Les pomelos rose et rouge sont fournis également par l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Honduras, qui font également du pomelo blanc, le Mexique et Cuba.

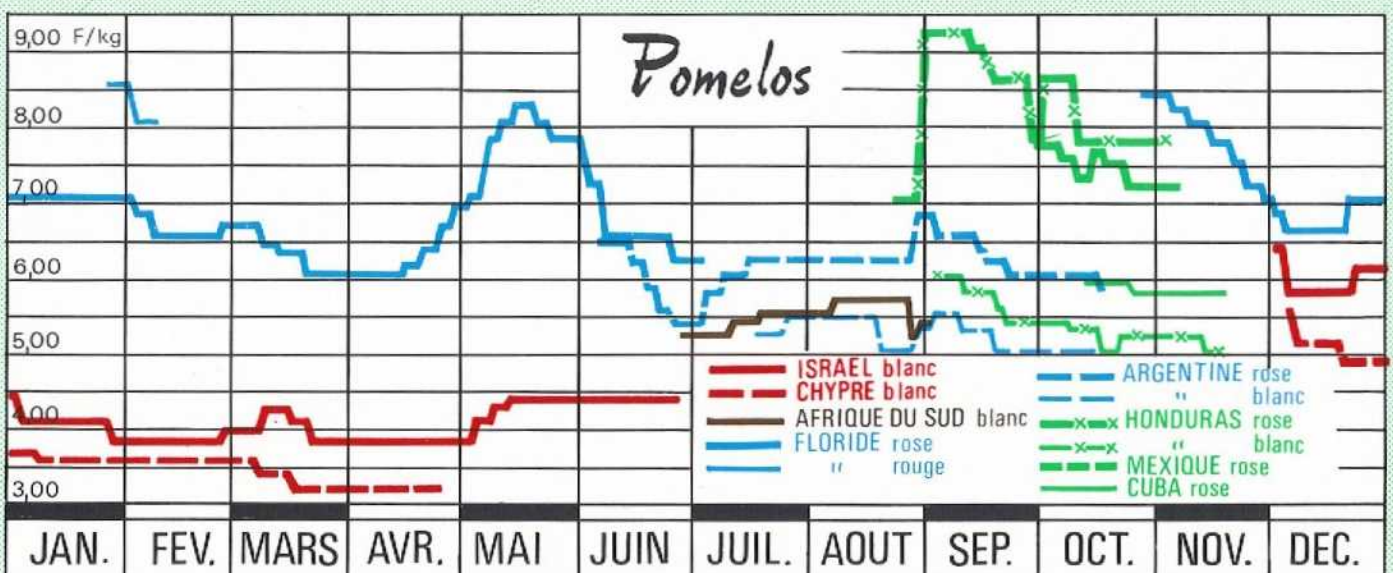
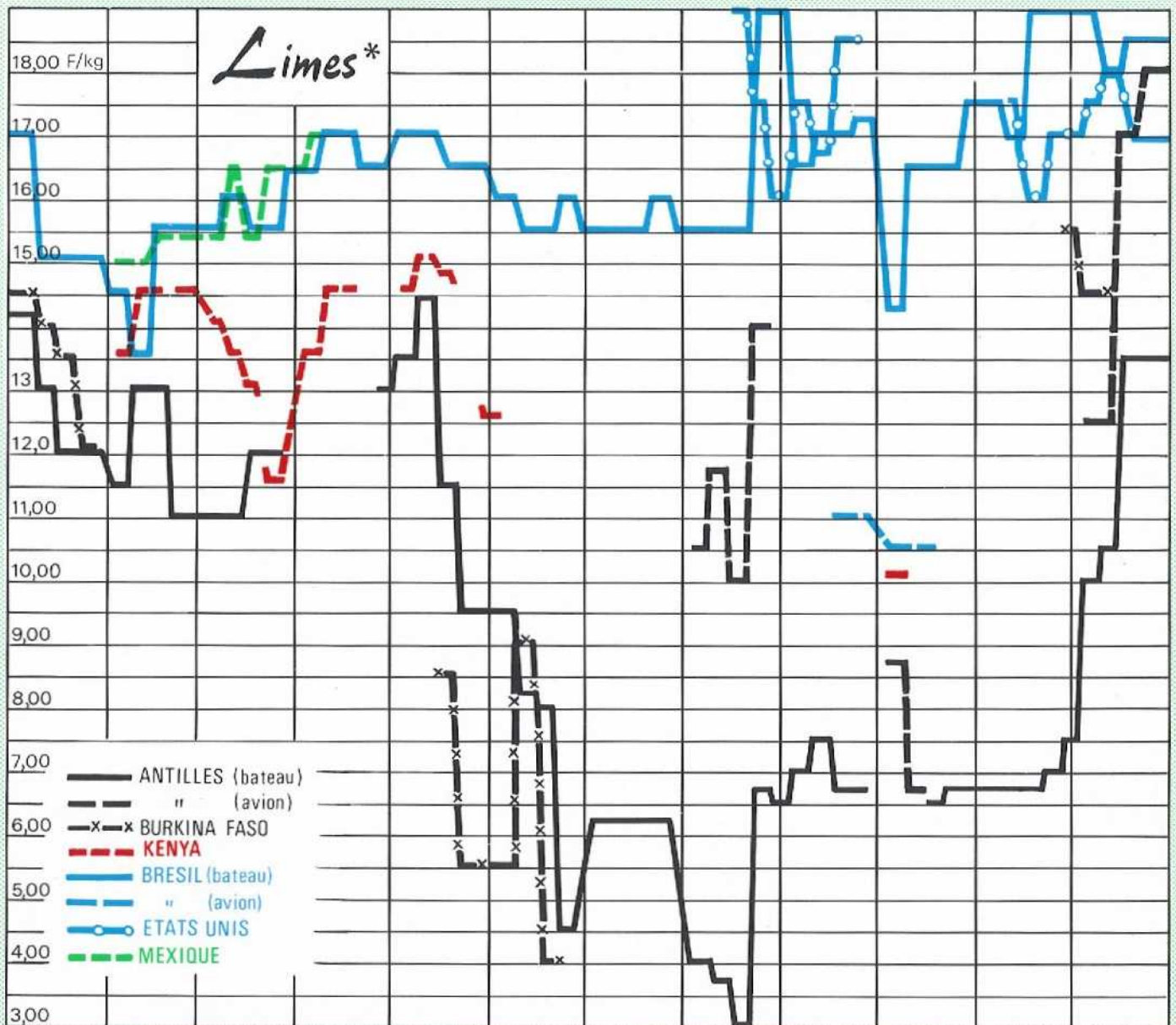
Les prix moyens sur le M.I.N. de Rungis ont été de 3,20 à 6,50 F/kg pour le pomelo blanc toutes origines confondues et de 5,25 à 9,25 F/kg pour le pomelo rose ; le rouge de Floride s'est commercialisé entre 6,70 à 8,80 F/kg.

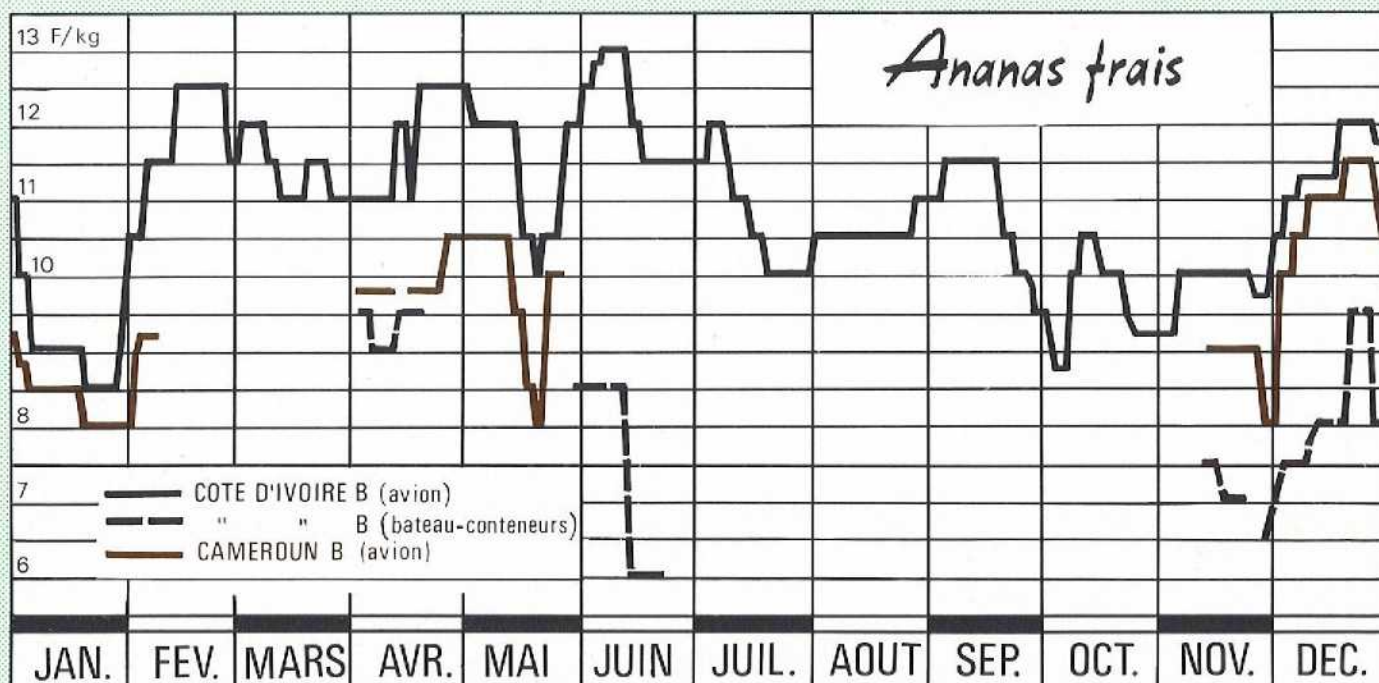
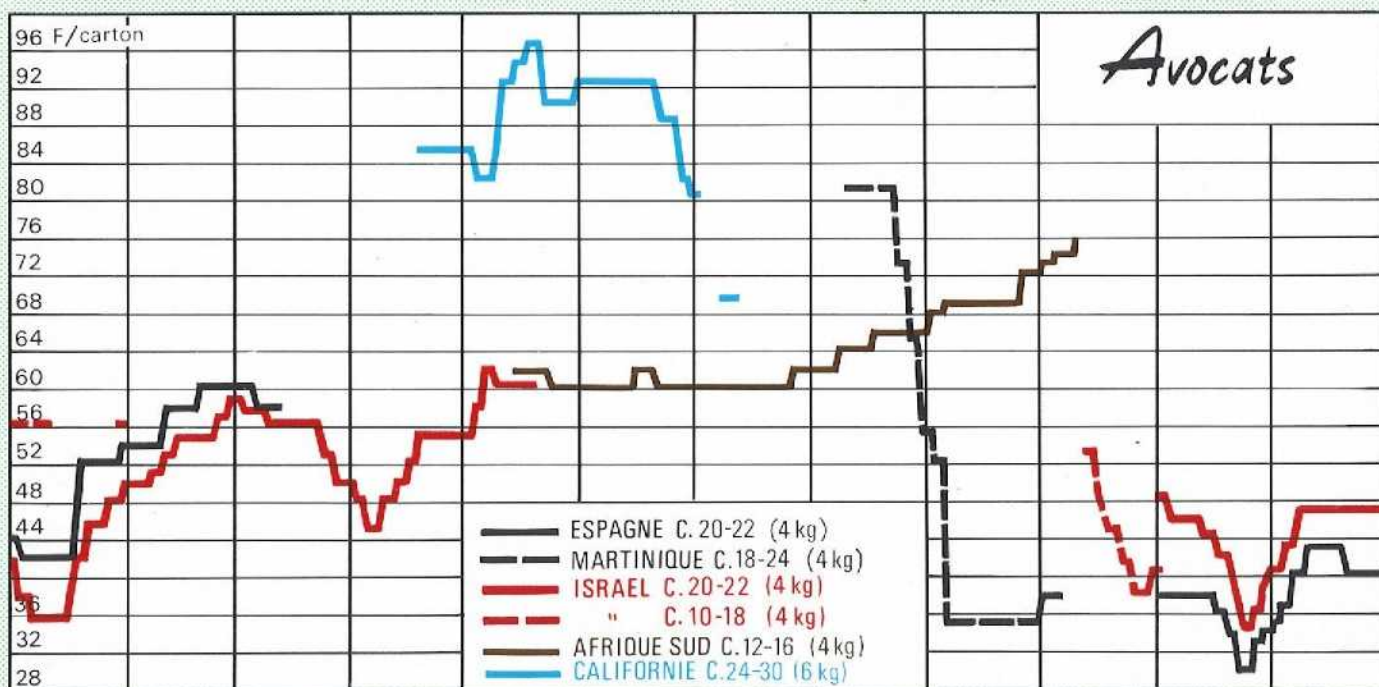
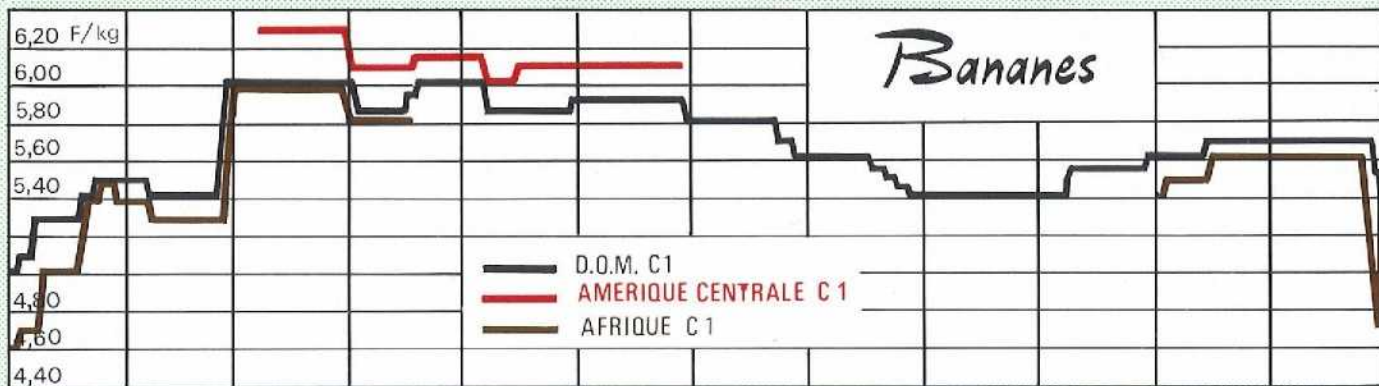
Autres agrumes.

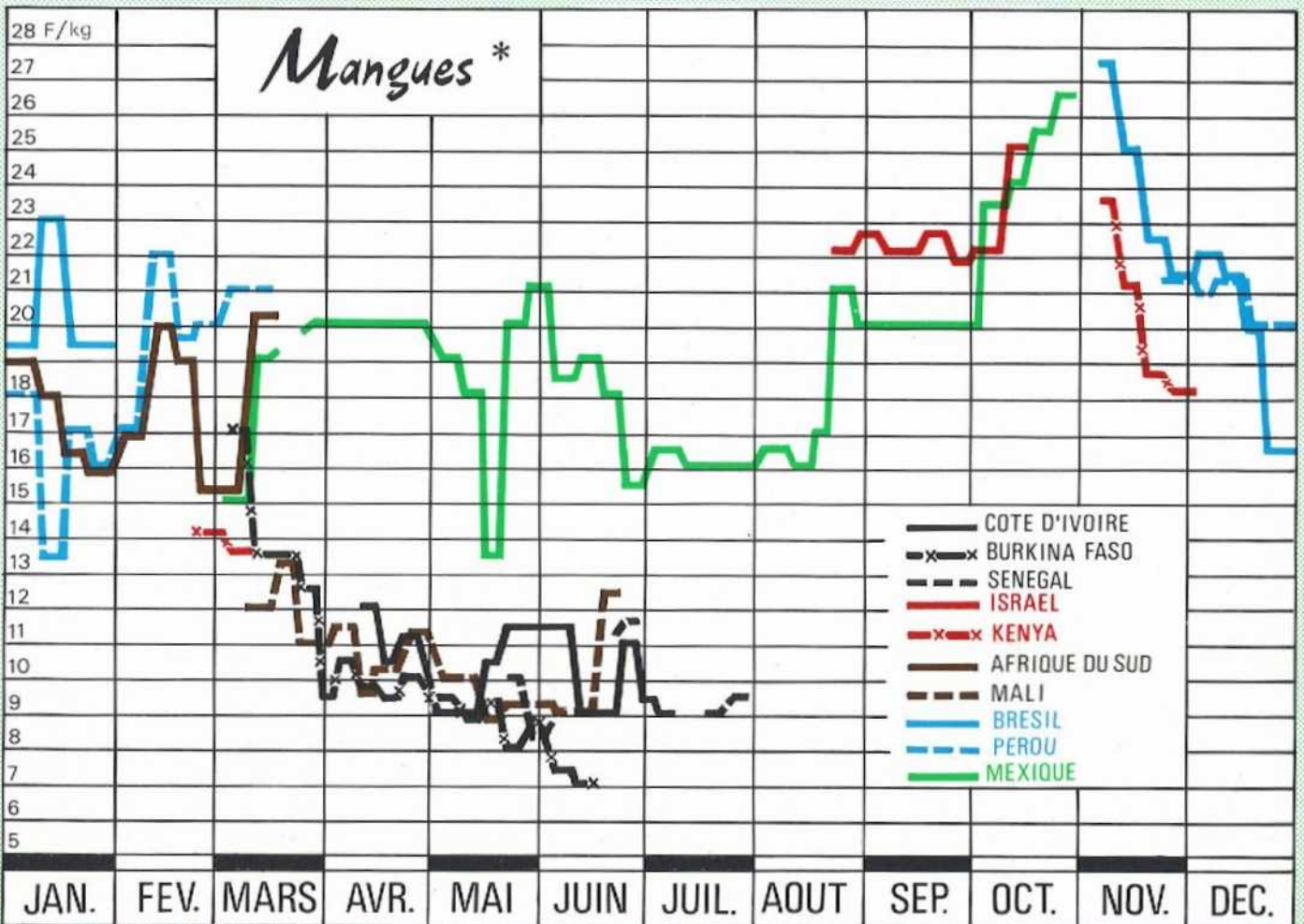
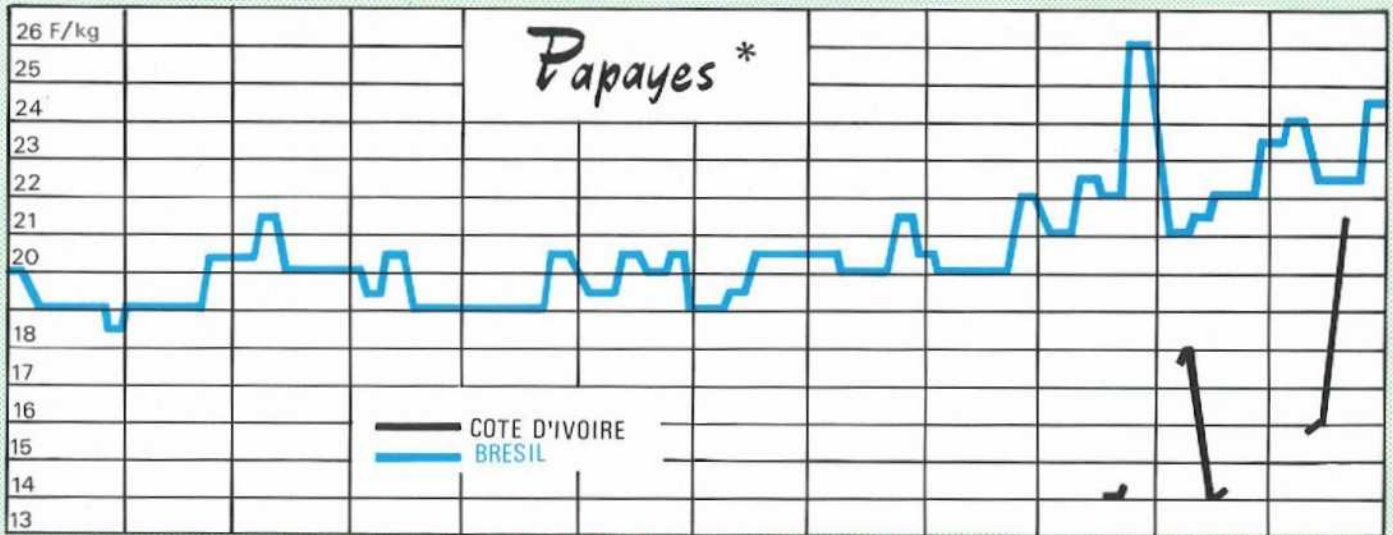
Cette rubrique très générale, comprend pour partie les limes. Les tonnages globaux correspondant à l'ensemble de la rubrique « autres agrumes » font apparaître une diminution des tonnages de 8 p. 100.

A partir de ces données, nous avons essayé d'approcher, d'après les origines, le niveau d'importation des limes pour 1984 sur le marché français, en omettant volontairement les tonnages des Etats-Unis qui peuvent concerner la lime mais aussi d'autres petits Citrus.









d'après LE MARCHÉ AGRICOLE et les données du COLEACP(*)

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN 1983 ET 1984 (en tonnes)

	1984	1983		1984	1983
BANANES	442 906	440 899			
dont :			Kenya	64	109
Guadeloupe	124 300	102 731	Madagascar	-	5
Martinique	154 964	154 769	Mali	658	793
Cameroun	51 917	45 195	Sénégal	71	110
Côte d'Ivoire	78 395	67 983	Inde	2	3
Madagascar	94	577	Brésil	580	282
Colombie	9 934	18 666	Mexique	609	387
Costa Rica	10 710	10 298	Guadeloupe	-	-
Equateur	2 189	18 820	Etats-Unis	42	118
Panama	2 548	10 808	Vénézuéla	23	1
Guatémala	2 328	2 680	Haïti	3	39
Honduras	4 690	7 741	Guinée	64	124
Philippines	-	-	Pérou	511	209
Canaries	233	388	Thaïlande	-	8
Israël	144	-	Viet-Nam	2	8
			Martinique	0,7	2
			Réunion	2	-
ANANAS	51 951	37 460			
dont :			MANGOUSTANS, GOYAVES	87,4	272
Réunion	2	3	dont :		
Cameroun	3 289	2 486	Brésil	79,4	58
Côte d'Ivoire	45 077	33 448	Thaïlande	3,5	11
Kenya	0,3	57	Espagne	0,7	176
Martinique	700	1 016	Israël	2,6	-
Bénin	147	50			
Guinée	42	235	PAPAYES	274	236
Afrique du Sud	25	13	dont :		
Sénégal	-	-	Côte d'Ivoire	44	2
Mali	-	10	Kenya	-	1
Espagne	-	-	Brésil	217	228
Niger	-	-	Espagne	-	-
Haute-Volta	3	-	Réunion	3	1
Togo	60	56	Haute-Volta	3	-
Brésil	8	36			
			ORANGES	614 082	559 767
AVOCATS	51 974	50 803	dont :		
dont :			Afrique du Sud	26 836	37 255
Afrique du Sud	4 324	5 464	Argentine	11 785	13 960
Cameroun	80	125	Brésil	5 339	1 986
Côte d'Ivoire	220	358	Chypre	10 345	17 605
Israël	31 712	35 106	Egypte	115	4 215
Maroc	29	103	Espagne	396 581	294 765
Martinique	4 158	2 236	Etats-Unis	22	2 707
Kenya	496	380	Grèce	2 689	2 830
Etats-Unis	5 614	2 544	Israël	12 519	27 882
Mexique	3	514	Italie	25 480	20 891
Espagne	5 030	3 663	Maroc	87 969	117 753
Sénégal	5	2	Mozambique	-	-
Brésil	64	39	Tunisie	29 453	15 071
Canaries	103	113	Uruguay	1 801	983
			Swaziland	1 586	477
MANGUES	4 427	4 096	Cuba	651	577
dont :			Chili	150	-
Afrique du Sud	129	295	Honduras	90	92
Congo	2	81	Côte d'Ivoire	-	2
Côte d'Ivoire	515	428			
Egypte	1	22			
Burkina	1 087	889			
Israël	34	141			

	1984	1983		1984	1983
MONREALS et SATSUMAS	7 477	12 584	Grèce	388	186
dont :			Israël	590	1 186
Espagne	7 462	12 495	Italie	503	1 701
Italie	-	52	Maroc	137	103
Israël	-	-	Turquie	156	525
Turquie	14	-	Uruguay	730	911
			Brésil	11	27
MANDARINES et WILKINGS	8 043	11 765	POMELOS	121 530	128 541
dont :			dont :		
Uruguay	16	66	Afrique du Sud	9 145	8 278
Australie	-	43	Argentine	13 965	12 614
Espagne	4 182	6 681	Australie	-	10
Italie	1 674	1 118	Brésil	35	99
Maroc	150	147	Chypre	10 086	7 854
Tunisie	7	-	Cuba	1 749	2 825
Etats-Unis	-	24	Chili	22	10
Israël	1 859	3 468	Espagne	5 507	4 189
Argentine	152	118	Etats-Unis	42 139	53 966
Brésil	1,5	3	Honduras	3 728	3 749
Swaziland	-	-	Israël	27 464	27 417
Afrique du Sud	-	38	Mozambique	-	21
			Mexique	1 337	1 181
CLEMENTINES	273 349	237 934	Surinam	6	-
dont :			Swaziland	3 759	4 404
Espagne	239 207	202 829	Egypte	124	241
Italie	42	36	Turquie	1 185	388
Tunisie	28	-	Uruguay	404	485
Maroc	33 997	34 943	Maroc	188	8
Israël	-	2			
Chypre	-	5	AUTRES AGRUMES	4 473	4 868
			dont :		
TANGERINES	6 758	4 496	Maroc	1 774	77
dont :			Kenya	7	4
Italie	13	62	Etats-Unis	415	1 715
Espagne	348	902	Mexique	78	89
Swaziland	-	15	Brésil	438	317
Etats-Unis	557	1 169	Cameroun	14	-
Brésil	-	9	Israël	200	912
Argentine	-	6	Guadeloupe	-	8
Chypre	36	34	Espagne	47	160
Israël	5 804	2 298	Haïti	61	137
			Tunisie	-	-
CITRONS	119 939	120 660	Afrique du Sud	-	17
dont :			Honduras	-	118
Afrique du Sud	350	329	Swaziland	-	163
Argentine	1 739	8 939	Uruguay	-	-
Chili	5	60	Martinique	1 355	913
Espagne	113 271	99 295	Burkina	45	49
Chypre	534	1 462	Guyane	7	7
Etats-Unis	1 455	5 732	Mali	2	15
			Argentine	-	54

On a donc le tableau comparatif suivant pour les deux dernières années :

	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Kenya	4	7
Mexique	89	78
Brésil	317	138
Guadeloupe	8	-
Haïti	137	61
Martinique	913	1355
Burkina	49	45
Guyane	61	7
Mali	15	2

La lime représenterait donc une importation dépassant vraisemblablement les 2 000 tonnes où seuls le Brésil et la Martinique auraient contribué à cette augmentation.

D'après les données du COLEACP, ce sont les limes des USA et du Brésil qui tiennent les plus hauts cours (de 13,50 à 19 F/kg sortie import) et les Antilles pour les cours les plus bas : 3 à 14,50 F/kg pour les livraisons par voie maritime et 7 à 17,50 F/kg pour les livraisons par avion. Pour le Brésil quelques essais de livraisons par conteneur ont eu lieu sur septembre et octobre et ont été commercialisés entre 10,50 et 11 F/kg toujours au stade sortie import.

Mars 1985

